

étendre la portée de ce partenariat en élargissant le champ des discussions et en élevant leur niveau de façon à englober des questions politiques et des problèmes plus vastes.

Dans cette perspective, les membres du GTPSCC soumettent à l'approbation du Ministre un certain nombre d'options ainsi qu'un plan d'action. Ils recommandent : (1) que la durée du mandat du GTPSCC soit prolongée au delà de la fin de 1994; (2) que son mandat soit élargi afin de permettre d'envisager diverses possibilités de coopération dans d'autres domaines que l'économie et ce, autant au plan bilatéral que multilatéral. De plus, il est recommandé que le GTPSCC soit chargé de superviser la mise en application des propositions du présent rapport (concernant l'économie, le commerce et les investissements). Pendant cette prolongation du mandat, les mécanismes consultatifs existants comme le groupe de travail spécial sur la science et la technologie et les réunions de l'APD (Aide publique au développement) ainsi que d'autres mécanismes consultatifs dont la création est prévue dans ce rapport, pourraient fonctionner sous la supervision du GTPSCC. Chaque partie pourrait désigner un président respectif du GTPSCC pour la période de prolongation du mandat.

Comme le thème dominant des relations Canada-Corée s'articule autour de l'idée d'un partenariat spécial, les membres du GTPSCC suggèrent, en attendant l'élaboration d'un cadre de travail détaillé pour la collaboration entre les deux pays dans le domaine économique et dans les autres domaines, que l'on coordonne l'action des mécanismes consultatifs existants avec celle du GTPSCC durant l'exercice de son mandat. Le GTPSCC recommande aux ministres de se réunir, à un moment qui leur conviendra durant le premier semestre de 1995, pour discuter de relations bilatérales dans le domaine de l'économie et dans des domaines non économiques et ce, sous le thème du partenariat spécial. Cette réunion